

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 août 2019

Communiqué de presse

Fin d'épisode de pollution de l'air Levée des mesures préfectorales

Les indices atmosphériques enregistrés par Madininair sont repassés en-dessous du seuil d'alerte dimanche 18 août. En conséquence, les mesures de protection de l'arrêté préfectoral pour la pollution de l'air sont levées.

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

www.madininair.fr

Contact réservé aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972